



Le 25-juin-26

## AVIS

La commune propose à la location

- 2 parcelles de vigne plantée en appellation Pouilly Fuissé 1<sup>er</sup> cru
  - B1727 (20 a 99)
  - B 1787 (24 a 41)
- 2 parcelles de vigne plantée en appellation Mâcon
  - B 1542 (25 a 00)
  - B 1544b (25 a 00)

à louer en l'état.

Tout viticulteur exploitant intéressé est invité à déposer sa candidature en mairie durant les jours et heures d'ouverture, accompagnée des pièces suivantes :

Pour tout viticulteur :

- Pièce d'identité
- Dernier CVI
- Dernière déclaration de récolte
- Dossier DJA (si candidat concerné)
- Coordonnées téléphoniques

Les candidatures seront reçues jusqu'au 14/09/2026 (rappel fermeture mairie mi-juillet et mi-aout).